

ON & VOUS

Bulletin d'information de la ville d'Onet-le-Château

Janvier 2023



Meilleurs voeux pour 2023

Onet le-Château
labellisée ville
sportive, active
et... fleurie !

Le beau succès du
premier festival
"On Court à
La Baleine"



www.onet-le-chateau.fr



ÉDITO



Chères Castonétoises, chers Castonétois,

En ce début d'année 2023, je souhaite avant toute chose vous exprimer mes meilleurs vœux pour l'année qui s'ouvre.

Dans un contexte national et international incertain, je veux vous assurer d'une ambition commune : avec l'équipe municipale qui m'accompagne, malgré les difficultés, nous serons tous les jours à vos côtés. A la fois avec passion et avec raison, sans céder aux sirènes du "quoi qu'il en coûte".

Depuis 2014, nous avons suivi une ligne directrice claire : développer la ville, ses infrastructures et ses services, sans augmenter la pression fiscale. Ceci a impliqué une maîtrise, au quotidien, de nos frais de fonctionnement. Nous n'avons pas attendu les crises que nous traversons pour instaurer une gestion rigoureuse des deniers publics, ce qui nous permet en 2023 de poursuivre les programmes initiés depuis 2020.

La nouvelle crèche des Quatre Saisons sera en service d'ici la fin de l'année. Une résidence Seniors devrait prochainement s'ériger près de la M.J.C. tandis que nous travaillons avec beaucoup d'enthousiasme au programme qui permettra d'aboutir à la construction d'un nouvel EHPAD, ambitieux projet labellisé au niveau national.

Sur le secteur de Capelle, la salle d'animation va être agrandie et la place publique repensée et modernisée.

A Onet-Village, les travaux de réfection des réseaux, de sécurisation et d'embellissement de la traversée du bourg vont débuter. En parallèle, va bientôt démarrer la construction d'une toute nouvelle salle d'animation. Et nous préparons, sous la houlette de la D.R.A.C. (Direction Régionale des Affaires Culturelles), le projet de confortement et de remise à niveau du château.

En matière d'environnement nous avons achevé la plantation de 500 arbres sur la colline de Saint-Mayme et réfléchissons à de nouveaux projets pour accroître la végétalisation de notre commune.

Comme nous l'avons toujours fait, nous poursuivons un soutien actif au secteur associatif, culturel et sportif si important dans le bien-vivre ensemble de la commune. Par ailleurs, nous finalisons une convention avec la "Mutuelle Communale", organisme qui proposera à chaque Castonétoise et à chaque Castonétois de bénéficier d'une "complémentaire santé" dotée de prestations et de tarifs attractifs.

Enfin, nous continuons à travailler en bonne intelligence avec Rodez Agglomération et le Conseil départemental autour de projets structurants comme la modernisation de l'axe Saint-Marc La Roque qui va nous permettre une desserte optimisée des commerces et la réalisation de voies douces jusqu'à l'Agri-Campus "La Roque-Jacques Chirac".

De tout cela, je vous en reparlerai plus largement, le 11 janvier prochain à partir de 18 heures 30, lors de la cérémonie des vœux à la population qui se déroulera à l'Athyrium.

Jean-Philippe Keroslian
Maire d'Onet-le-Château

SOMMAIRE

Actualités	3
Le point sur	4-5
Les illuminations de Noël optimisées	
Le retour de la patinoire pour Noël	
Vie quotidienne	6-7
La médiathèque se réinvente / Onet-le-Château primée au concours des villes fleuries / La salle d'animations de Capelle se modernise	
Vie sportive et associative	8
Le beau parcours d'Onet-le-Château football en Coupe de France / Le tour de France Féminin cet été	
Vie sociale et familiale	9-10
Onet-le-Château à nouveau labellisée "Ville active et sportive" / La pumtrack en cours de construction. / Bientôt la "Mutuelle Communale" avec le CCAS	
Vie économique	11
La cure de jouvence de l'enseigne Bébé 9 / Du nouveau pour les commerces castonétois	
Environnement	12
Le boisement de la colline de Saint-Mayme s'achève	
Vie culturelle	13-14
Le beau succès du premier festival "On Court à La Baleine" / Les spectacles à découvrir au premier trimestre	
Tribunes politiques	15
Rencontre avec	16
Les jeunes pousses de la boxe éducative	

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

UTILES :

- Samu : 15 • Police Nationale : 17
- Police Municipale : 05 65 77 16 08
- Secours Incendie : 18
- Hébergement d'urgence : 115
- Enfance en danger : 119
- Violences conjugales : 39 19
- Urgence gaz : 08 00 47 33 33
- Urgence électricité : 09 72 67 50 12
- Urgence sourds-malentendants : 114

Horaires d'ouverture : Hôtel de ville

12 rue des Coquelicots - Onet-le-Château

Lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Mercredi de 8h à 12h20 et de 13h30 à 17h30

Mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Permanence Etat-Civil : un samedi matin sur deux de 9h à 12h sur rendez-vous.

Tél. Mairie : 05 65 77 25 00
contact@onet-le-chateau.fr

Recensement de la population du 19 janvier au 25 février

Répondre aux agents recenseurs est une obligation légale.

Dans les communes de plus de 10 000 habitants comme Onet-le-Château, les opérations de recensement de la population sont organisées chaque année. Pour ce faire, l'INSEE se base sur un échantillon de 8% des logements d'une ville.

Les résultats de cette enquête annuelle sont extrêmement importants. Ils permettent d'établir la population totale de notre pays et de fournir de nombreuses caractéristiques : âge, profession, moyens de transports utilisés, logements...

Ces données de référence permettent également de calculer les dotations de l'État au budget communal : en théorie plus une commune est peuplée, plus ces aides sont importantes. Enfin, ils permettent également aux villes d'objectiver leurs programmes liés aux besoins en équipements collectifs : groupes scolaires, équipements culturels ou sportifs, EHPAD, ...

En pratique

Deux agents recenseurs - Chantal Serin et Georges Austruy - vont réaliser la collecte des données. Ils seront formés par l'Insee et déposeront un courrier d'information dans toutes les boîtes à lettres des habitants concernés. Du 19 janvier et au 25 février, ils vont rencontrer familles et particuliers Castonétois concernés.

Ces visites domiciliaires ont pour objectif de vous présenter le fonctionnement du recensement et de vous détailler les deux moyens différents d'y répondre. Soit, en se connectant par internet sur le site www.le-recensement-et-moi.fr. Pour ce faire, ils vous auront remis au préalable vos codes de connexion individuels sécurisés.

Soit, en complétant un "questionnaire papier", remis par l'agent recenseur, qu'il viendra récupérer quelques jours plus tard, dans le cadre d'un rendez-vous fixé à l'avance.



Précision importante : répondre aux questionnaires du recensement a été rendu obligatoire par la loi du 7 juin 1951. Nul ne peut refuser de répondre aux agents recenseurs qui seront porteurs d'une carte officielle.

En contrepartie de cette obligation de réponse, les informations au recensement transmises à l'Insee sont strictement anonymisées.

Succès pour le repas des aînés

Comme chaque année, la ville a convié à déjeuner les aînés de la commune qui ont été près de 1 200 à répondre à cette invitation. L'occasion pour le maire et de nombreux élus de les rencontrer et d'échanger avec eux.





Cette année, les illuminations de Noël ont été écourtées en fin de journée et début de nuit, mais elles ont surtout été maintenues.

Des illuminations optimisées pour les fêtes de fin d'année

Plutôt que de les annuler, la municipalité a choisi de les maintenir sur des sites stratégiques tout en limitant à la fois la durée journalière et la période d'illumination.

En cette fin d'année, la Municipalité a décidé de maintenir ses illuminations mais avec modération, par souci d'économie et de cohérence avec le contexte économique compliqué que nous connaissons tous.

En effet, plutôt que tout annuler, elle a décidé de maintenir ses décorations de fêtes, parce qu'il était important de conserver la magie de Noël. Pour les plus jeunes, bien évidemment, mais aussi pour offrir à toutes et à tous une ambiance légère et agréable en cette période de "trêve des confiseurs".

De ce fait, seuls les secteurs suivants ont été décorés :

- Athyrium : réalisation d'un bosquet enchanté et mise en place de guirlandes sur la façade du bâtiment,
- Place des Artistes et rond-point des

Costes-Rouges : réalisation d'un bosquet,

- Capelle et église de Saint-Mayme : mise en place d'un sapin lumineux,
- Château d'Onet Village : mise en place d'illuminations.

Ces illuminations qui, les années passées, brillaient toute la nuit ont été limitées de 17 heures 30 à 22 heures 30, et seulement du 02 décembre au 03 janvier. Le choix de cet horaire a permis de réduire de près de 75% la consommation d'électricité générées par ces illuminations les années précédentes.

Cohérence énergétique

En outre, cette décision s'inscrit en cohérence avec les mesures de sobriété énergétique déjà initiées par la Municipalité.

Ainsi depuis le mois d'octobre, le choix a été fait de limiter le chauffage des bâtiments publics à 19° et des équipements sportifs à 16°.

La mesure la plus marquante a bien évidemment été l'extinction d'un mât d'éclairage public sur deux. Ce dispositif présente l'avantage de faire des économies d'énergie, sans sacrifier la sécurité publique.

Quand cela était nécessaire, des ajustements ont été opérés, notamment sur des zones comme les passages piétons, ou les espaces placés sous vidéo-protection.

Au final, ces mesures semblent appréciées et comprises par la population Castonétoise.

Le retour de la patinoire pour les fêtes

Pour la première fois, elle a été installée à l'Athyrium pour le plus grand plaisir des amateurs.

Elle était de retour. Depuis l'hiver 2019 et le déclenchement de la pandémie, la patinoire n'avait pu être installée pour les fêtes de fin d'année. Mais en cette fin d'année, du 17 au 31 décembre, les amateurs de glisse se sont donnés rendez-vous à l'Athyrium, pour retrouver une animation particulièrement prisée.

Et dès le premier week-end d'ouverture les jeunes patineurs et patineuses n'ont guère tardé à retrouver les plaisirs de la glisse. Avec plus ou moins d'aisance, mais toujours avec beaucoup d'envie !

Comme il est d'usage, les associations Castonétoises se sont relayées pour accueillir et équiper les amateurs, tout

en les faisant profiter de l'espace buvette.

Sur ses 240 m², tous les après-midi, vous avez été nombreux à venir profiter de joyeux moments en famille ou entre amis dans le cadre majestueux de l'Athyrium.





La nouvelle signalétique de la médiathèque a été immédiatement adoptée par les usagers de l'établissement.

La Médiathèque Paul-Géraldini se réinvente

La nouvelle signalétique et le nouvel espace dédiés aux personnes en situation de handicap permettent de faciliter l'accueil des usagers.

Depuis le mois d'octobre dernier, la Médiathèque Paul-Géraldini bénéficie d'une nouvelle signalétique, optimisée et pensée pour faciliter le quotidien des nombreux utilisateurs de cet équipement apprécié pour sa généreuse luminosité.

Dès l'entrée dans les lieux, le changement est manifeste. Ainsi chaque espace est associé à une touche de couleur.

- Noir : accueil et presse,
- Rouge : littérature jeunesse,
- Bleu : littérature adulte,
- Vert : documentaires adultes,
- Jaune : image et son.

Les espaces de travail et de détente sont clairement identifiés, tout comme l'accès à "France Service", situé au 1^{er} étage de la Médiathèque.

Une inclusivité développée

Mais ces aménagements à la fois pratiques et esthétiques ne sont que le premier axe d'une ambition renouvelée au service des usagers. Comme elle s'y était engagée pendant la campagne électorale, la majorité municipale a impulsé une politique nouvelle en faveur de l'inclusivité des personnes en situation de handicap.

Dès l'entrée de la Médiathèque, une ligne de guidage mène au point d'accueil et de conseil de la Médiathèque. Elle permet aux personnes malvoyantes de s'orienter et d'être accompagnées. La ligne se poursuit vers l'espace "Lire, écouter, voir... autrement".

Ce nouvel espace recense un large spectre de collections adaptées à celles et ceux présentant notamment des difficultés de lecture, avec des livres en gros caractères, des livres audio mais également des livres en braille, tactiles, en langue des signes français et des collections "Dys" pour mieux accompagner et comprendre les troubles cognitifs.

Cet espace dédié permet de se procurer des ouvrages et des supports adaptés.

- Des livres en gros caractères dont la taille de la police de caractère est adaptée à un public malvoyant (taille 16 à 20)
- Des livres en braille et tactiles
- Des documents en langue des signes
- Des collections adaptées aux dyslexiques (enfants et adultes)

- Des DVD proposant les deux options audiodescription et sous-titrage pour malentendants
- Des livres audio, et textes lus
- Des albums ludiques pop-up ou tactiles

Alors n'hésitez pas à venir découvrir ou (re)découvrir un équipement public repensé pour le public.

EN BREF

La Médiathèque

- Plus 3500 personnes sont aujourd'hui inscrites à la médiathèque.
- Plus de 61 000 documents sont aujourd'hui disponibles : romans, magazines, CD, DVD en passant par une sélection de jeux vidéo et de ressources en ligne.
- Les téléviseurs et certains postes informatiques de la section Image & Son vous permettent de visionner des DVD et d'écouter des CD.
- Les usagers peuvent écouter la sélection de musique des discothécaires, coups de coeur et nouveautés sur ordinateurs avec écouteurs.
- La médiathèque est ouverte :
 - mardi et vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h
 - mercredi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.
 - jeudi de 14 h 30 à 18 h.
 - samedi de 10 h à 17 h.



Onet-le-Château au palmarès des villes fleuries

Le 1^{er} prix départemental du palmarès des villes et villages fleuries a été décerné le 15 décembre dernier.



L'aménagement du parc urbain cité en exemple.

Onet-le-Château peut s'enorgueillir d'un label supplémentaire.

En 2022, notre commune a participé au concours du fleurissement et de l'aménagement du cadre de vie, organisé par le Conseil Départemental de l'Aveyron.

Dans son palmarès rendu public le 15 décembre dernier, la ville s'est vue attribuer le premier prix réservé aux communes de plus de 3 000 habitants.

Dans ses attendus, le jury a particulièrement apprécié "le patrimoine végétal sur l'avenue traversante qui est remarquable, ainsi que le parc urbain derrière l'Athyrium."

La qualité de l'espace public soulignée

Parmi les éléments qui ont également contribué à l'obtention de ce label, le jury a souligné "le beau travail réalisé en régie municipale. Les diverses plantations sont paillées. La taille des arbres et l'entretien des arbres anciens est à noter."

Le jury relève que "la commune est dotée de belles zones d'espaces verts et d'aires de loisirs de grande qualité. La gestion de la plaine de Notre Seigne est une belle initiative de protection de l'environnement. L'entretien des espaces en gestion différenciée est pertinente."

C'est une bien belle récompense attribuée à notre commune pour la qualité de sa politique environnementale et les efforts constants des équipes qui œuvrent au quotidien à son embellissement : "Onet-le-Château, commune urbaine, possède de très beaux équipements et aménagements avec une prise en compte des contextes environnementaux et sociaux".

EN BREF

Disques bleus de stationnement

Plutôt que d'instaurer un stationnement payant et afin de favoriser la rotation des véhicules dans les zones à forte fréquentation, la municipalité développe ses zones bleues de stationnement.

Les automobilistes qui le souhaitent peuvent se procurer gratuitement des disques bleus à :

- La mairie d'Onet-le-Château, rue des Coquelicots,
- Au Patio centre Social, 7, rue des Narcisses
- Bureau de Police Municipale, rue des Fauvettes aux Costes-Rouges
- La Baleine, place des Artistes,
- Au centre technique municipal, zone d'activités de Cantaranne.

Extension de la salle d'animations de Capelle

La construction d'un nouvel espace va permettre de créer à la fois un sanitaire, une salle de stockage et un sas d'entrée.

Cette évolution été pensée et conçue pour répondre aux attentes des utilisateurs de l'équipement.

Un nouvel espace de 30 m² va sortir de terre sur la façade avant de l'actuel bâtiment.

Grâce à cette réalisation, un espace sanitaire adapté aux personnes à mobilité réduite et accessible depuis l'extérieur sera créé. Dans le même temps, un sas d'entrée permettra d'améliorer le confort des lieux et de lutter contre une trop grande déperdition d'énergie. Enfin, cet équipement va également permettre de créer un espace de rangement pour le matériel de la salle (chaises et tables). Le permis de construire a été d'ores et

déjà déposé. En ce début d'année 2023, l'appel d'offres va être lancé en ce mois de janvier. Les travaux seront réalisés au cours du printemps, afin que cet équipement soit opérationnel pour les

traditionnelles fêtes de Capelle, à la fin du premier semestre.

La future physionomie de la salle d'animations de Capelle.





L'équipe d'Onet-le-Château football a attiré un large public depuis le début de la saison, tant en coupe qu'en championnat.

Une superbe aventure en Coupe de France

Le club d'Onet-le-Château football réalise un superbe début de saison avec une élimination seulement lors du 8^e tour de coupe de France et un classement honorable en championnat de National 3.

Pour le club d'Onet-le-Château football, l'automne aura été pour le moins prolifique. Portés par la dynamique de son accession en National 3, les joueurs de Yohann Boscus ont poursuivi leur marche en avant au cours de ces derniers mois.

Tout d'abord en championnat. Le promu a réalisé un excellent début de saison, qui lui permet d'occuper une place appréciable en championnat à mi-saison. Dans ce parcours remarquable, l'équipe a ré-alisé quelques prouesses détonantes : victoire dans le derby face à Rodez II, le 22 octobre dernier, ou bien encore ce succès à l'extérieur (2-3) obtenu

tout début novembre, sur la pelouse de Castanet, club pourtant rompu depuis plusieurs saisons aux joutes de N3.

Parcours en Coupe de France

C'est également en Coupe de France que la jeune garde castonétoise a marqué l'histoire du club. Après avoir fait respecter la hiérarchie lors des premiers tours, elle a abordé les choses sérieuses lors du 7^e tour. En accueillant le club de Feurs, les coéquipiers de Bobek étaient opposés à un gros morceau de N3 ; une formation dotée d'un budget sans commune mesure avec celui du club aveyronnais. Aux termes d'un match

engagé, marqué par deux expulsions (une de chaque côté), les Aveyronnais se sont qualifiés pour la première fois de l'histoire du club pour le 8^e tour de la compétition, grâce à leur victoire 2-1. Cette belle aventure s'est enfin achevée le 19 novembre, à la veille de pouvoir affronter au tour suivant, un club de ligue 1. Face aux Azuréens de Grasse, les Castonétois se sont inclinés sur le score d'un petit but à zéro, face à une équipe évoluant un niveau au-dessus. Mais ce bel automne restera à jamais gravé dans l'histoire du club.

Le Tour de France Féminin à Onet le 27 juillet

C'est officiel depuis le 26 octobre dernier : le Tour de France féminin 2023 passera par l'Aveyron au mois de juillet prochain.

Le Tour féminin bénéficie désormais d'une aura médiatique équivalente à celle du tour masculin.

Rodez sera ville d'arrivée de la 4^{ème} étape du 26 juillet prochain en provenance de Cahors. Et les équipes repartiront le lendemain, au départ d'Onet-le-Château en direction d'Albi.

Ainsi toute la matinée du 27 juillet prochain, les Castonétois pourront saluer et encourager ces sportives accomplies, avant que le départ soit donné au niveau de l'Athyrium.





Le dynamisme associatif et sportif de la commune a été une nouvelle fois salué.

Onet-le-Château, à nouveau “Ville active et sportive”.

Ce label est décerné par le Conseil national des villes actives et sportives (CNVAS), dont les membres fondateurs sont l'Association Nationale Des Élu(e)s en charge du Sport (ANDES) et l'UNION Sport & Cycle, sous le haut patronage du ministère des Sports, des Jeux Olympiques et Paralympiques.

La commune d'Onet-le-Château a remporté une fois de plus le label “Ville Active et Sportive” qui valorise les initiatives, les actions et la promotion des activités sportives locales. En effet avec 41 infrastructures sportives, 47 associations et près de 4 300 licenciés, Onet-le-Château s'attache à tisser du lien social et à dynamiser la vie locale.

Des investissements importants

Le renouvellement de ce label est aussi le fruit d'une ambitieuse politique sportive qui se traduit par des investissements importants dans ses équipements sportifs et par un accompagnement quotidien des acteurs associatifs.

Ainsi, au cours de ces dernières années, la ville a construit le complexe de La Roque, avec son stade d'honneur et son annexe en synthétique, elle a créé ses city-parcs des Costes-Rouges et des Quatre-Saisons. Elle a aussi construit l'Athyrium avec ses deux salles de sports de combat, ses boulodrome et quillodrome et transformé l'ancien dojo du Spot en salle d'armes pour le club d'escrime. La pumtrack est en cours de réalisation (voir ci-dessous).

Les gymnases n'ont pas été oubliés : rénovation des sols et éclairage optimisé aux Glycines, réfection de la toiture aux Albatros. De même, nous avons doté l'éclairage du complexe sportif du Colombier de “leds” bien

plus économes en électricité et à la luminosité performante et réactive.

Soutien aux associations

Le dynamisme sportif est également soutenu par une politique forte d'accompagnement des associations. Ainsi pendant toute la période de la pandémie, les subventions aux associations ont été maintenues, malgré la nette baisse de leur activité.

De même depuis de nombreuses années, la municipalité met à disposition ses minibus et ses salles : Penchoterie, Maison des Associations, salle de Capelle, Château d'Onet, La Baleine et la salle Robert Rouquier de l'Athyrium.

La pumtrack bientôt livrée...

Le chantier reprendra au printemps, pour une mise en service d'ici la fin du premier semestre 2023.

A proximité immédiate du complexe sportif de La Roque, les Castonétois se sont rapidement appropriés le tout nouveau parking situé à l'entrée du sentier des planètes. Cet équipement est également destiné à la desserte de la nouvelle piste de pumtrack en cours de finalisation.

Plateforme réalisée

La création de cet équipement a débuté par la réalisation des réseaux de collecte des eaux de ruissellement. De même les travaux de terrassement nécessaires à la réalisation de la plateforme sur laquelle sera construite la pumtrack sont désormais achevés.

C'est au printemps prochain que le chantier reprendra par la réalisation de la piste en elle-même, avec ses bosses et ses virages relevés.

La pose de l'enrobé et le traçage des pistes permettront de parachever un équipement qui devrait entrer en service avant la fin du premier semestre 2023.

La “Mutuelle Communale” accessible à tous arrive...

Le mois de janvier va permettre aux personnes intéressées d'obtenir toutes précisions sur cet organisme avec qui le CCAS a signé une convention. Une réunion publique d'information est prévue le 19 janvier 2023 à 18 heures au Patio (Centre Social).



On le sait peu, mais plus de 4,5 millions de Français ne peuvent pas souscrire à une “complémentaire santé” ou sont contraints de recourir à une couverture minimale faute de moyens financiers suffisants : un constat face auquel Mut'Com a décidé d'agir en proposant sa mutuelle communale à vocation sociale accessible à tous et à moindre coût.

Dans le cadre d'une convention avec le CCAS d'Onet-le-Château, l'association Mut'Com propose à chaque Castonétois(e) une solution mutualiste éthique et sociale avec en ligne de mire trois engagements forts : la santé, le lien social et le pouvoir d'achat. Ainsi les tarifs proposés personnalisés selon le profil de l'adhérent, sont en moyenne

10 à 30 % moins élevés que ceux des autres complémentaires santé

Une approche humaine revendiquée

Plus qu'une simple complémentaire santé, la Mutuelle Communale revendique une approche sociale, plaçant l'humain au cœur de ses valeurs.

L'entraide, la solidarité et l'attention portée à étudier la spécificité des besoins de chaque individu représentent des engagements fondamentaux pour l'association.

Parmi les services proposés, la mise en place de différentes solutions d'assistance pour faire face à des événements imprévus, ou la possibilité

pour les adhérents les plus démunis de bénéficier d'un fonds de solidarité, témoignent de cette philosophie.

Des services associés

Au-delà des avantages offerts par la complémentaire santé, l'adhésion à la Mut'Com permet également d'accéder à différentes initiatives innovantes, visant à lutter contre l'isolement et la sédentarité.

À titre d'exemple, l'association rembourse à hauteur de 40 € par an les frais d'inscription à un club de sport ou de remise en forme (culturelle, pour les plus de 55 ans).

Calendrier des rencontres

Pour celles et ceux qui sont intéressés, voici les premiers rendez-vous à noter sur vos agendas :

- **Réunion d'information publique :** jeudi 19 janvier à 18 h, grande salle du Patio centre social.

- **1^{ère} permanence Mut'Com :** vendredi 20 janvier de 9 h à 12 h, salle “Au local”, 1 bis place des Capucines.

- **Permanences régulières :** Tous les jeudis matins : 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois : Local santé et social, 2 rue des Fauvettes aux Costes Rouges, de 9 h à 12 h.

2^e et 4^e jeudis de chaque mois : Salle “Au local”, 1 bis place des Capucines, de 9 h à 12 h.

Dépistage du cancer du sein : le co-voiturage est possible

Le comité de sensibilisation des cancers en Aveyron peut accompagner les personnes isolées.

Principale cause de mortalité féminine en oncologie, le cancer du sein peut pourtant être guéri dans près de 90% des cas pour peu qu'un dépistage et un diagnostic précoces soient réalisés. Pour cela, les femmes de 50 à 74 ans sont invitées à réaliser régulièrement une mammographie.

De nombreux freins à ce dépistage

continuent à persister : appréhension face à un examen désagréable, isolement, difficulté à se rendre à un centre d'examen, ...

Pour lever ces freins, le comité de sensibilisation des cancers en Aveyron se propose d'accompagner toutes celles qui en éprouvent le besoin : prise de rendez-vous et organisation

du transport peuvent ainsi être pris en charge gratuitement.

Pour tous renseignements complémentaires contacter Marie ROUGET au 06 18 44 25 03 ou connectez-vous sur le site internet du comité :

www.preventiondepistagecancer12.fr



Amélie et de Nicolas Foulquier, à droite, ont reçu la visite de Jean-Philippe Kéroslian et de Jacques Douziech, toujours très attentifs à la vie économique de la commune.

La cure de jouvence de Bébé 9

L'enseigne créée par Richard Mouysset est désormais gérée par un jeune couple : Amélie et Nicolas Foulquier, venus d'Espalion.

Depuis le 1^{er} novembre dernier, l'enseigne Bébé 9, installée à proximité du giratoire de Saint-Marc, est le siège de la nouvelle aventure professionnelle d'Amélie et Nicolas Foulquier. Ce jeune couple de trentenaires atteint ainsi son objectif mûri depuis quelques années : s'installer à son compte.

La répartition des rôles s'est faite naturellement. A Nicolas le volet commercial, en raison de son expérience de chef de rayon. Et à Amélie la gestion

quotidienne plus en phase avec son ancienne profession de secrétaire médicale.

Accompagnement de Richard Mouysset

Pour démarrer cette nouvelle aventure, ils peuvent compter sur l'accompagnement de Richard Mouysset, créateur de l'enseigne à Onet-le-Château.

Pour les habitués de la boutique, ce

changement s'opérera dans la continuité. Avec un personnel salarié qui va poursuivre l'aventure aux côtés du jeune couple et une ambition renouvelée : faire de Bébé 9, la référence pour l'univers des enfants, en partant de la liste de naissance jusqu'à l'âge de 3 ans. Ainsi les visiteurs pourront y trouver matériels de puériculture, mobilier de chambres, textiles et cadeaux. Sans oublier un rayon "sièges auto" et poussettes toujours plus achalandé.

Du nouveau pour les commerces castonétois

Désormais les enseignes installées route d'Espalion et à La Roquette sont éligibles aux aides FIC de Rodez Agglomération.

Depuis plusieurs années, Rodez Agglomération a instauré le F.I.C. (Fond d'Intervention pour le Commerce).

Ce programme permet d'accompagner les candidats à la rénovation de boutiques et autres enseignes commerciales.

Afin de s'adapter au mieux aux orientations politiques tendant à un haut niveau d'exigence sur Rodez Agglomération en matière d'attractivité commerciale et de préservation du patrimoine architectural, le périmètre géographique d'intervention et par conséquent, le règlement du F.I.C. de Rodez Agglomération a étendu le périmètre d'éligibilité à ce dispositif sur la commune d'Onet-le-Château. L'objectif de cette extension est de prendre en compte des rues et secteurs stratégiques

jusqu'alors exclus du périmètre.

Travaux intérieurs comme extérieur

Désormais, les commerces situés route d'Espalion (des deux côtés) et dans le secteur de la Roquette sont situés en zone d'éligibilité au Fonds d'Intervention pour le Commerce.

Ils pourront alors prétendre à une étude de leur demande de subvention FIC pour la modernisation de leur local commercial. En sachant que les travaux subventionnables concernent tout autant l'extérieur que l'intérieur du commerce. Si le dossier est éligible aux aides de Rodez Agglomération dans le cadre du FIC, en voici les conditions :

- 10 % maximum pour les travaux intérieurs avec un plafond d'aide de 3 050 €,
- 20 % maximum pour les travaux extérieurs avec un plafond d'aide de 6 100 €,
- 40 % maximum pour les travaux de mise en accessibilité avec un plafond d'aide de 4 000 €

Pour faire acte de candidature, il suffit de prendre contact avec les services de :

Rodez Agglomération,

Maison de l'Économie

Pôle Développement économique,

Tourisme, Transition numérique et

Développement durable

17, rue Aristide Briand

CS 53531

12035 RODEZ Cedex 9



Tout ce programme de plantation d'arbres a été mené en collaboration avec les spécialistes de l'Office National des Forêts.

Le boisement de la colline de Saint-Mayme s'achève

Ce projet s'est échelonné sur deux ans, en collaboration avec l'Office National des Forêts.

Dans le cadre de sa politique environnementale, la municipalité a lancé depuis 2021 un programme de boisement de la colline de Saint-Mayme. Ce projet, qui a également vocation à agrémenter le cadre de vie des Castonétois, a débuté l'année dernière par la plantation d'une première tranche de 250 arbres.

Le choix des espèces plantées s'est fait en respectant les recommandations de l'O.N.F. Celui-ci a préconisé de privilégier des espèces adaptées aux évolutions climatiques prévues dans les prochaines décennies. Ainsi l'Aveyron pourrait connaître un climat proche de celui de Montpellier aujourd'hui.

La saison automnale est idéale pour permettre aux arbres de développer leur système racinaire pendant le repos végétatif et pour garantir une meilleure reprise au printemps.

C'est pourquoi la 2^e phase de plantation de 240 chênes regroupant 24 espèces différentes succède, presque un an jour pour jour, à la première plantation.

Création d'un Quercetum

Ce projet sylvestre d'envergure forme ainsi un quercetum de 240 arbres. Pour rappel : un "quercetum" est un bois constitué de chênes.

L'ensemble des arbres et leur implantation ont été pensés pour

s'adapter également aux propriétés topographiques du site. La densité des arbres au mètre-carré a été fixée par l'O.N.F., pour que chaque baliveau puisse avoir l'espace de croître et de se développer.

Âgés de 2 à 4 ans, ils mesurent en moyenne 2 mètres de haut. Au fil des années, ils deviendront grands et majestueux et pourront atteindre 15 à 20 mètres à l'âge adulte.

Un projet environnemental à long terme que les Castonétois auront le plaisir de voir grandir et s'élever.

Un cadre de vie à respecter

La municipalité fait beaucoup d'efforts en matière d'entretien des espaces publics.



Que ce soit en matière d'aménagements paysagers, de propreté urbaine ou d'embellissement du cadre de vie, la municipalité multiplie les initiatives : créations d'espaces verts, aménagements et fleurissement des giratoires, enfouissement de conteneurs d'ordures ménagères...

De même, depuis plusieurs années maintenant deux agents communaux, dédiés à cet effet, sillonnent les rues de la ville pour ramasser papiers et autres débris abandonnés, quand ce ne sont pas des sacs d'ordures ménagères jetés à côté des conteneurs de collecte. Tous les jours, avec l'ensemble des agents du Service Technique, ils s'assurent que notre ville conserve un environnement attractif.

Ce travail au quotidien, notamment des équipes voiries et espaces verts, leur demande de faire preuve d'abnégation et demande le respect et le civisme de chacune et chacun d'entre nous.



L'ouverture du festival s'est faite dans la bonne humeur, en présence de la marraine Brigitte Fossey.

Le festival "On court à La Baleine" a trouvé son public

Plus de 1000 personnes sont venues participer à la première édition du festival "On court à La Baleine".

Cette première éditions s'est incontestablement avérée être une réussite. Cette forte fréquentation témoigne de l'attrait de ce nouvel événement programmé en fin d'année.

Les spectateurs présents ont particulièrement apprécié la présence constante de nombreux artistes tels Brigitte Fossey, marraine de l'édition, Michel Crémadès, Ouassini Embarek, Laetitia Fourcade, Malik Amraoui, Pascal Frery, Laura Mathieu et Guillaume Levil.

De plus, l'humoriste Smaïn nous a fait l'amitié de sa présence remarquée.

Des acteurs et actrices disponibles avec lesquels le public a pu échanger en toute convivialité dans du Krill – Café culturel.

Le public a pu découvrir une programmation de haute qualité où figuraient de très jolies "pépites". Les spectateurs attendent d'ores et déjà la prochaine édition !



LE PALMARÈS 2022

Voici le palmarès de cette première édition.

● Meilleur court métrage dans la catégorie Documentaire : **Mamie Vegan** de Victor Picard.

Marie-Madeleine, 86 ans, cuisine tous les jours des plats traditionnels "bien riches" comme elle dit. Quand sa petite fille Anna, vegan, s'annonce pour déjeuner, elle va tout faire pour réussir son pari : cuisiner sans lait, sans beurre, sans œufs.

● Meilleur court métrage dans la catégorie Fiction : **Aziz** de Lucien Migné.

Aziz, enfant des rues, erre dans Marrakech avec son grand-frère Hamza, en survivant tant bien que mal. Sa vie va basculer quand il rencontre par hasard un vieil homme, Mohammed, qui découvre le don d'Aziz : il est calculateur prodige.

● Meilleur court métrage dans la catégorie Animation : **Spoon** de Arthur Chays.

Pour s'évader de son quotidien, c'est très simple : il vous faut une échelle, et une cuillère.

● Le jury jeune a décerné le meilleur court métrage au film **L'augmentation** de Régis Granet.

Dans un monde qui laisse peu de place à l'imagination, certains rêves sont plus simples à réaliser que d'autres.

La Canebière prend ses quartiers d'hiver à La Baleine

Cette saison, de nombreux spectacles affichent complet (Stéphane Guillon, Thomas Marty, Les Virtuoses, J'ai des doutes, La nuit du cerf, Car/Men).

Le concert du Nouvel An

Le traditionnel concert du Nouvel An est programmé le dimanche 15 janvier, à partir de 17 heures. – l'occasion de célébrer la nouvelle année en musique avec la formation SAX. Après avoir été ridiculement recalés lors d'une audition ratée, quatre virtuoses du saxophone se rencontrent pour la première fois : le classique ténor faussement sérieux, le saxophoniste de studio alto volubile, le jazzman baryton cool et le saxophoniste de rue soprano clownesque.

Avec un humour échevelé et une technique irréprochable, Les DésAXés se sont inventés un genre rigoureux comme le classique, débridé comme le music-hall. Dans une mise en scène

inventive, ils s'affirment comme un quatuor musical atypique, aussi cinglé que virtuose.

N'attendez plus pour réserver vos places pour le spectacle de Marius, le 2 février à La Baleine

Le Théâtre du Pavé, dans sa folie ordinaire, vous propose le plus beau des voyages au pays de Pagnol et de sa plus belle île : Marius ! Marius, tout le monde ou presque connaît son histoire. C'est un jeune homme qui étouffe. Il étouffe derrière le bar de son père à rincer des verres toute la journée, il étouffe du désir d'ailleurs, il étouffe d'amour pour Fanny, la petite marchande de coquillages.

Et puis, il y a la mer, que l'on ne voit jamais, mais dont on parle tout le temps. Elle est là, tout près, à quelques mètres au bout du quai. Un père tendre



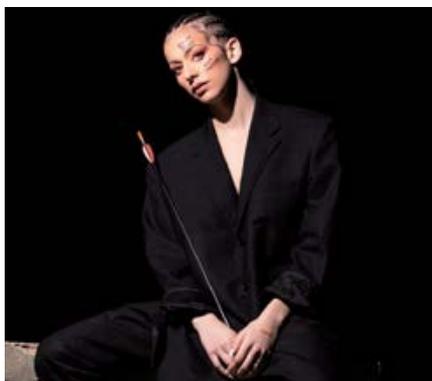
et rugueux... les amis... le soleil... l'effervescence des docks...

À noter

Deux spectacles à ne pas manquer à l'Athyrium le premier semestre 2023

- Le spectacle musical des Françaises le 18 avril
- L'humour d'Arnaud Ducret le 23 mai

Les rendez-vous du Krill - Café culturel



Marcia Higelin et Czesare le 19 janvier à 20h30

Au piano-voix, Marcia Higelin chante sa singularité, son audace, sa liberté.

Avec son premier EP Prince de Plomb, elle nous fait traverser ses tempêtes intimes, ses solitudes, ses rêves aussi. Se rendre digne de son nom sans rien concéder de sa vérité propre. Tel est l'enjeu secret de Marcia Higelin qui chante à cœur ouvert, avec dans la voix des nuances qui émeuvent, envoûtent. *Tout public – 10€/8€*

Mercredi 1^{er} février à 15h - Café Signe

Sourds et entendants se côtoient depuis toujours mais ne se rencontrent pas vraiment...

Un "café signe" est un temps de rencontre, d'échange et de communication

entre les entendants, malentendants ou sourds, autour de diverses activités pour échanger, découvrir et apprendre la langue des signes.

Gratuit – ouvert à tous – sans inscription

Jeudi 16 février et Jeudi 6 avril à 14h30 - Mini Quine

En partenariat avec France Handicap.

De nombreux lots à gagner !

Gratuit – ouvert à tous – sans inscription

Retrouvez le programme complet sur <https://la-baleine.eu/le-krill/>

A la Médiathèque



Atelier/Conférence : "Sensibilisation Dys sur Dys" le 4 février

Suite au lancement du fonds "Lire, Ecouter, Voir... autrement", la médiathèque Paul Géraldini continue son travail de sensibilisation et d'accessibilité des publics empêchés.

Responsable de l'Association Dys sur Dys à Rabastens, Jacqueline Felzines développe des stratégies d'apprentissage

en direction des enfants, adolescents et adultes porteurs de troubles Dys.

Salle ronde de la médiathèque – gratuit – sur inscription – Public adulte

Spectacle : "Variations Bashung" par Rock Poèmes et Rémy Soual, le 24 février

La médiathèque propose un spectacle autour des chansons du chanteur-poète

Alain Bashung. Il s'agit d'un dialogue tissé entre les poèmes originaux et mis en musique de Rémy Soual et une sélection de chansons d'Alain Bashung interprétées par le duo "Rock Poèmes". *A 20 heures – tout public – gratuit – sans inscription*

Retrouvez le programme complet sur www.onet-le-chateau.fr/evenements/

Expression libre

Les conditions d'expression des groupes politiques relèvent du Règlement Intérieur du conseil municipal ; règlement adopté à l'unanimité par les conseillers municipaux en séance du 23 mai 2020.

Majorité municipale

Chères Castonétoises, chers Castonétois,

L'ensemble de notre équipe de la majorité municipale a le plaisir de vous souhaiter une excellente année 2023. Certes, depuis trois ans, les crises sanitaires et politiques internationales perturbent notre vie quotidienne.

Et pour une collectivité comme la nôtre, ce n'est pas sans conséquence. Le récent débat d'orientation budgétaire, qui s'est tenu lors du dernier Conseil Municipal, a démontré combien notre collectivité était impactée par des événements et décisions sur lesquels nous n'avons que très peu d'emprises.

L'augmentation du coût des énergies, la hausse des salaires imposées, l'effondrement de la Dotation Globale de Fonctionnement, etc. fragilisent nos capacités financières et nos marges de manœuvre budgétaires.

Cela étant, la situation financière de notre ville reste saine. Depuis notre élection en 2014, nous n'avons eu de cesse de maîtriser les dépenses de fonctionnement, en privilégiant notamment une optimisation des ressources humaines et en s'appuyant sur la solidarité inter services.

Le ratio d'endettement de notre commune atteste de cette gestion responsable : ainsi notre encours de dette est de 443 € par habitant alors qu'il s'élève, en moyenne, à 829 € pour les communes de même strate de population. Cela signifie qu'en théorie, la commune pourrait rembourser sa dette en 3,5 années alors que la zone d'alerte en la matière se situe à 7-8 ans et la zone critique à 12-14 ans.

En 2023, notre gestion prudente va donc nous permettre, malgré un contexte général contraint, de continuer à proposer des services municipaux de qualité et efficaces à la hauteur des attentes et des besoins de nos concitoyens. Et ce, en conservant notre capacité à financer quelques 5 millions d'euros en investissements à même de préserver et maintenir des emplois.

Au mois d'avril prochain, nous atteindrons, déjà, la mi-mandat. A cette date, les grands projets proposés lors de notre campagne électorale seront soit initiés, soit réalisés.

Nous conservons résolument votre volonté de maintenir le cap de notre programme, malgré la succession exceptionnelle de crises que nous surmontons collégialement. Nous le faisons avec sagesse, mesure et ambition, au service des Castonétoises et des Castonétois.

Les élus de la majorité municipale,

Opposition

Bonne année à tous! Nous espérons que vous avez profité de cette période de fêtes, malgré les restrictions et l'ambiance morose dues aux inquiétudes nationales: climat, énergies, conflits, menaces sanitaires et au dramatique accident que nous avons connu aux Costes Rouges. Nous témoignons tout notre soutien aux personnes endeuillées par cet incendie. Souhaitons que l'année 2023 nous préserve de tels évènements et qu'ils fassent place à des moments de Paix et d'émerveillement comme ceux que nous avons eu fin novembre sur le parking de la Penchoterie, grâce à des artistes du Cirque, qui n'ont pu se produire sur un terrain public faute de volonté politique...dommage. Ces moments de convivialité sont importants pour animer notre commune et entretenir le moral des citoyens.

Isabelle Courtial Mathieu Ginestet Amar Guendouzi Elisabeth Guance Jean-Marc Lacombe Liliane Montjoux
pour le groupe Vivre Onet Ensemble



Le beau succès de la boxe éducative

« Plus de trente jeunes s'entraînent régulièrement dans la salle dédiée de l'Athyrium, sous le regard de Jérôme Besse, président du club de boxe »

Jérôme Besse bonjour. Avec 70 licenciés adultes et 32 enfants à l'école de boxe, comment expliquez-vous ce succès ?

Tout d'abord, par la qualité des installations que la ville met à disposition du club. Il est extrêmement rare qu'une commune comme Onet-le-Château consacre un équipement complet à la pratique des sports de combat. Et ici, à l'Athyrium, nous disposons d'un ring et d'équipements de grande qualité.

Enfin, avec Mohamed El Yakkoubi, le club bénéficie d'un éducateur reconnu dans le milieu de la boxe.

Que viennent chercher ces enfants dans une discipline aussi rigoureuse ?

Ils viennent souvent en raison d'un lien familial avec la boxe ; Mais je crois que, même si la boxe est un sport individuel, ils apprécient de faire partie d'un groupe, d'un collectif.

En outre, nous accueillons tout le monde dans exclusive aucune. La boxe est une discipline ouverte à tous.

La boxe a longtemps eu une image très masculine. Comment se répara-

tissent garçons et filles parmi ces jeunes pratiquants ?

Vous seriez venus l'an dernier, vous auriez vu qu'il y avait surtout des jeunes filles ! Cette saison, il y a un équilibre entre garçons et filles.

Quant à l'image masculine, je rappelle qu'en boxe éducative tout comme en boxe loisir, les coups ne sont pas portés, au contraire ils doivent être maîtrisés. Ce n'est pas plus violent qu'en école de rugby par exemple.

On parle beaucoup de valeurs dans votre sport. Qu'inculquez-vous à ces jeunes gens ?

La première des choses, c'est que la boxe, ce n'est pas bagarre. On y enseigne le dépassement de soi, le goût de l'effort et du travail, le respect des règles et le respect des autres. Enfin, et c'est la première règle que nous inculquons : la boxe se pratique en salle, dans un cadre défini et surtout pas dans la rue. Tous les enfants que nous recevons sont avertis : celui qui ne respecte pas ce commandement peut être exclu du club.

Entraînement les lundis à 18 heures et les mardis à 18 h 30.

Contact : Jérôme Besse, 06 87 85 89 30.

Les disciplines pratiquées à l'Athyrium

MMA : 31 adultes et 39 enfants.
Entraînement tous les soirs.

Contact : Damien REYES : 07 70 58 11 68

Aïkido : 8 adultes

Entraînement les mardis et jeudis à 19h

Contact : Vincent GARRIC : 06 84 85 52 96.

Fudokan Karaté : 32 adultes et 40 jeunes.
Entraînements tous les soirs à 18 heures.

Samedi matin préparation compétition.
Contact Brigitte BORIES au 06 32 82 31 33.

Judo Rodez Aveyron : entraînement des jeunes de 4 à 13 ans (50 licenciés). 4-5

ans : mercredi de 14h à 14h45. 6-7 ans : lundi de 17h45 à 18h45 et mercredi 14h45 à 15h45. 8-13ans : lundi 18h45 à 19h45 ; Mercredi 15h45-16h45. Contact : Islam ADOUYEV au 06 42 54 01 72

Behourd (escrime médiévale) : adultes exclusivement (une vingtaine de licenciés). Entraînements tous les mercredis de 20 heures à 22 heures. Renseignements : page facebook SAEA Aveyron.

Mei Hua Zhuang (art martial chinois) : une quinzaine de licenciés. Entraînements les lundis et jeudis de 18 h 30 à 20 heures. Renseignements sur place.

AGENDA

JANVIER

- 7 : Quine du comité d'animation d'Onet village, au château
- 11 : Vœux à la population de M. le Maire, à l'Athyrium
- 15 : Concert du nouvel An, à l'Athyrium
- 17 : Noël de la Retraite Sportive à l'Athyrium
- 18 : Spectacle "J'ai des doutes" à La Baleine
- 19 : Concert du Nouvel An au Krill
- 20 : Quine du Gym Club Ruthénois à l'Athyrium
- 31 : Gala de danse au profit du Téléthon à l'Athyrium

FÉVRIER

- 2 : Spectacle "Marius" à La Baleine
- 5 : Quine de l'appel de St-Viateur à l'Athyrium
- 5 : Thé dansant au Gymnase des Albatros
- 7 : Spectacle "Drum brothers" à La Baleine.
- Du 6 au 10 février : Spectacle scolaire "Le silences des oiseaux" à la MDA et à l'Athyrium
- 11 : Quine Fraterne IV à l'Athyrium
- 12 : Bourse aux vêtements de l'association Kas Mat, à l'Athyrium
- 18 et 19 février : Compétition régionale d'exrime à l'Athyrium.

Retrouvez l'agenda complet sur le site www.onet-le-chateau.fr/Agenda